

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018**

**Délibération**  
n° 2018.10.338

**Contrat de ville :  
Programmation des  
actions 2018**

**LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2018**

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc CHOISY

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

**Ont donné pouvoir** :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Fabienne GODICHAUD à Anne-Marie BERNAZEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Jean-Luc VALANTIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.10.338**

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

**CONTRAT DE VILLE : PROGRAMMATION DES ACTIONS 2018**

Vu les orientations du contrat de ville du GrandAngoulême signé le 22 avril 2015 ;

Vu les orientations de l'appel à projets 2018 adoptées par le comité de pilotage le 19 septembre 2017 ;

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Le contrat de Ville constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée en direction des quartiers défavorisés de l'agglomération et de leurs habitants. Il répond aux enjeux de développement solidaire et de cohésion sociale de l'agglomération.

Conclu pour six ans (2015-2020), le Contrat de Ville est un dispositif multipartenarial qui associe l'État, GrandAngoulême et les communes d'Angoulême, de Soyaux, de La Couronne, le Département et la Région ainsi qu'une large communauté d'acteurs (le Recteur d'Académie, les bailleurs sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi...).

Sur la base des critères de sélection définis par l'Etat (niveaux de revenus et taille du quartier), 5 quartiers ont été retenus pour bénéficier en priorité de l'animation et du développement du contrat de ville. Il s'agit de : Basseau-Grande Garenne, Bel Air-Grand-Font, Ma Campagne à Angoulême, le Champ de Manœuvre à Soyaux et L'Etang des Moines à La Couronne.

Le contrat de ville allie les 3 dimensions du développement d'un quartier : économique, urbaine, sociale.

Il convient de décider de la fin de la programmation 2018 des actions du contrat de ville de GrandAngoulême avec les actions suivantes :

<b>Projet</b>	<b>Porteur</b>	<b>Montant</b>	<b>Elus ne prenant pas part au vote</b>
Dispositif de communication autour du festival En Cages 2018	CSCS Centre Aînés Jeunes	3 000,00 €	
Accompagnement des acteurs locaux pour une meilleure coordination des actions d'apprentissage du français	CORAPLIS	7 000,00	
Auto-école associative (6 000 €) Hébergement de la Maison de Justice et du Droit (7 267,03 €)	Association Père Le Bideau	13 261,03 €	
Animation d'ateliers de projets sur la problématique « Femmes et déplacements »	Association L'Être Égale	3 600,00 €	

Création du site internet et partage d'outils	Collectif Local pour l'Accès à la Langue Française	1 000,00 €	
Représentation théâtrale « Géhenne » d'Ismaël Saïdi	Compagnie AVISCENE	1 000,00 €	
Information, sensibilisation en direction des publics LGBT	Association ADHEOS	2 500,00 €	

Le montant total des actions programmées s'élève à 31 361,03 €.

**Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,**

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 10 octobre 2018,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la programmation des actions 2018 du contrat de ville et d'attribuer les subventions aux structures telles que détaillées ci-dessus.

**D'AUTORISER** le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>26 octobre 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>26 octobre 2018</b>